



Département des Ressources Humaines

Décision n° 2022-792

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé.e de mission insertion programmes européens**

Réf. : 4.2.5

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-290 du 26 avril 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu la loi du 26 janvier 1984, notamment son article 3-3, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Générale Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation Europe et International, un emploi de chargé.e de mission programmes européens, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Veille, proposition, soutien et aide au montage de projets européens (hors FESI):
  - Veille permanente des appels à projet européens pouvant intéresser, sur la base des priorités validées, une des politiques publiques de Nantes Métropole ou de la Ville de Nantes
  - Travail transversal et partenarial avec les Directions concernées
  - Coordination et / ou appui au montage technique avec les Directions thématiques.
- Mise en relations des Directions concernées avec les partenaires potentiels, locaux, nationaux et internationaux en vue de collaborations futures dans le cadre de projets européens.
- Développement d'outils communs internes de gestion de capitalisation d'expérience en lien avec les différents chefs de projets européens.
- Au-delà du montage de projets européens, suivi de réseaux européens et nationaux en fonction des besoins du service

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20220701-2022\_792DEC-AU

Date de télétransmission : 06/07/2022  
Date de réception préfecture : 06/07/2022

**Décide,**

Article 1 : L'emploi de chargé.e de mission insertion programmes européens à la Direction Générale Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation Europe et International est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 390 et au maximum 821, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le - 1 JUIL. 2022

Pour la Présidente

Le vice-président : délégué

Aicha BASSAL

ALI REBOUH

mis en ligne le :

06 JUIL. 2022

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20220701-2022\_792DEC-AU  
Date de télétransmission : 06/07/2022  
Date de réception préfecture : 06/07/2022